



# POISSY



## Réserve communale de sécurité civile



Plan communal de sauvegarde

### Une aide sur la base du volontariat

Composée d'habitants volontaires, cette réserve, encadrée par la Loi de Modernisation de la Sécurité Civile du 13 août 2004, est chargée d'aider la population, les agents communaux et les services de secours en cas de catastrophe naturelle ou d'accident industriel.

### Vos motivations

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### Les conditions

*Je fais acte de candidature pour intégrer la réserve communale de sécurité civile de la Ville de Poissy et j'ai pris connaissance du Règlement intérieur. Je suis informé(e) que ma candidature ne sera définitive qu'après examen de mon dossier et entretien individuel.*

Date : .....

Signature :

### Vos coordonnées

Nom et prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
Téléphone fixe personnel : .....  
Portable personnel : .....  
Courriel : .....

### Votre situation

Formation / Compétences professionnelles : .....  
.....

Situation professionnelle :

salarié privé  fonctionnaire  retraité  étudiant  sans emploi

### Spécificité(s) particulière(s) dans la vie civile

Vous parlez une ou plusieurs langues étrangères. Précisez : .....

Vous avez :

un ou plusieurs diplômes de secourisme. Précisez : .....

une formation ou une expérience en matière de sécurité. Précisez : .....

un ou plusieurs permis Caces. Précisez : .....

un ou plusieurs permis de conduire. Précisez :  VL  PL  autre(s)

un ou plusieurs véhicules. Précisez : .....

Vous êtes :

volontaire pour assurer des permanences dans les centres d'hébergement

volontaire pour accueillir des populations sinistrées

autre (précisez) : .....

**Ce formulaire est à retourner au service Hygiène et Sécurité  
Hôtel de Ville - Place de la République - 78303 Poissy Cedex  
ou par mail l'adresse : [rcsc@ville-poissy.fr](mailto:rcsc@ville-poissy.fr)**

Ce formulaire a été réalisé par le Service Hygiène et Sécurité de la Ville de Poissy dans le cadre de ses missions d'intérêt public. Ces données sont récoltées dans le but de créer une réserve communale de sécurité civile et ne seront utilisées que dans ce but. Seules les personnes habilitées du Service Hygiène et Sécurité y ont accès. Elles seront conservées tant que vous souhaitez faire partie de la réserve communale de sécurité civile. Si vous ne souhaitez plus en faire partie, merci de le préciser par courriel [rcsc@ville-poissy.fr](mailto:rcsc@ville-poissy.fr). Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant et en obtenir une copie, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données par courriel à [dpo@ville-poissy.fr](mailto:dpo@ville-poissy.fr) ou par courrier : Mairie de Poissy - Madame la déléguée à la protection des données - Place de la République 78300 Poissy.

